

# Programme Master Inégalités, Discrimination et Territoires

*Inspé de l'académie de Reims - 2021*



Master  
**Inégalités  
Discriminations  
Territoires**

Le parcours « Inégalités, Discriminations et Territoires » a été pensé sur **deux ans** pour accompagner les étudiant.e.s et les professionnel.le.s à la **maitrise fine des enjeux d'inégalités et des discriminations**.

## Master 01 & Présentation des enseignements

Cette première année a pour objectif de **mettre à niveau** les étudiant.e.s sur les thématiques du parcours et de leur apprendre progressivement à articuler théorie et pratiques avec une approche pluridisciplinaire.

**UE.11/21** Cadre de référence des savoirs fondamentaux : Cette unité d'enseignement vise à mettre à niveau les étudiant.e.s via une approche pluridisciplinaire. Ainsi, les étudiant.e.s et les professionnel.le.s seront amené.e.s à percevoir comment les problématiques d'inégalités et les discriminations se posent spécifiquement selon les disciplines (sociologie, droit, histoire, géographie, économie, psychologie, etc.). Davantage axés sur la recherche, le cours Épistémologie des discriminations et des inégalités aura pour objectif de donner un cadre théorique générale à ces réflexions en présentant, par exemple, les enjeux liés à la standpoint theory (théorie du point de vue situé) et des savoirs ancrés. De plus, cette unité d'enseignement a pour ambition d'apprendre aux étudiant.e.s et aux professionnel.le.s, non seulement, à analyser des approches (actions publiques, etc.) et des politiques publiques pour les déconstruire à l'aune des enjeux d'inégalités et de discriminations, mais aussi à concevoir des programmes et des actions publiques de luttés contre les discriminations. Il s'agit donc d'amorcer le travail de deuxième année de mise en pratique en donnant aux étudiant.e.s des exemples concrets.

**UE.12/22** La formation d'adultes, métiers de la formation et environnement de travail : Cette unité d'enseignement a pour objectif de faire acquérir une connaissance des processus structurant les professionnalités et induisant des mutations générales du travail avec lesquels les professionnel.le.s sont amenés à composer. Ces enseignements permettent aux étudiant.e.s et professionnel.le.s de saisir finement les hiérarchies raciales, genrée, etc. sous-jacentes aux hiérarchies professionnelles. Par ailleurs, il s'agit également de transmettre de méthodes et des techniques dans divers domaines tel que les politiques territoriales, la gestion économiques et le management, et les enjeux de formation et de professionnalisation.

**UE.13/23** Expériences des métiers : Cette unité d'enseignement à vocation à engager les étudiant.e.s et les professionnel.le.s dans une démarche réflexive articulant pratiques et théories. Elle est composée d'un cycle de 3 conférences qui feront se croiser les regards de spécialistes et de professionnel.le.s pour une mise en débat et une problématisation de ces différentes démarches. Les ateliers et séminaires proposés iront dans le même sens et seront des temps de construction de connaissances scientifiques par une problématisation de ses propres pratiques (ou à partir d'étude de cas) et engageant une réflexion sur les dynamiques de professionnalisation à l'aune des inégalités et discriminations. Cette UE est approfondie durant la deuxième année (UE.33/43) à travers des aspects plus spécifiques du travail.

**UE.14/24** Formation à et par la recherche : Cette unité d'enseignement a pour objectif de mettre à niveau les étudiant.e.s et les professionnel.le.s sur les méthodes des sciences humaines et sociales (la sociologie en particulier). Ces outils pourront être réinvestis dans le mémoire ou, par exemple, dans la réalisation de diagnostics territoriaux ou encore le montage et la gestion de projets. Il initie aux méthodes qualitative et quantitative mais aussi aux techniques de la sociologie visuelle. De plus, l'ensemble des enseignements de cette UE visent à renforcer le processus d'acculturation à la démarche et aux langages scientifiques.

**OPTIONS – UE.15/25** Contextualisation et exercice des métiers : La première année est composée de trois options de spécialisation et de découverte. Elles ont vocation à « colorer » le parcours selon les aspirations des étudiant.e.s : Politiques territoriale et nationale (politiques publiques, action sociale, institution scolaire etc.), Usages des outils numériques pour la formation, Prendre en compte les besoins éducatifs et de formation particuliers.

**STAGE** : Au terme de cette première année, un stage de 3 mois (minimum en fonction des adaptations liées aux situations personnelles) donnant lieu à la rédaction d'un rapport d'analyse est prévu. Ils peuvent être effectués à l'international. Au-delà de l'expérience professionnelle qu'un stage peut représenter, il est attendu des étudiant.e.s et des professionnel.le.s qu'ils mettent en application la démarche de recherche. Pour rappel, pour les professionnel.le.s, leur expérience pourra valoir comme stage et donnera lieu à la production d'un rapport d'analyse de la pratique professionnelle visant à problématiser son expérience pour l'analyser et la déconstruire à l'aune enjeux théoriques liés aux inégalités et discriminations.

## **Master 2 & Présentation des enseignements**

Cette deuxième année vise à **renforcer et approfondir les fondamentaux théoriques** et pratiques acquis durant la première année afin d'accompagner les étudiant.e.s et les professionnel.le.s dans leur traduction en connaissances pratiques et en compétences incluant une démarche réflexive et critique.

**UE.31** Cadre de référence des savoirs fondamentaux : Cette unité d'enseignement vise à consolider les socles théoriques des inégalités et discriminations en approfondissant ces connaissances par catégories de dominations (genre, race, sexualité, âge, handicap, santé). Ces enseignements contribuent ainsi à montrer l'intérêt et l'apport des savoirs ancrés et situés aux sciences humaines et sociales. Savoirs pouvant se mobiliser dans le cadre de l'expertise partagée.

**UE.32** La formation d'adultes, métiers de la formation et environnement de travail : Fournissant les outils et les méthodes à travers des exemples concrets, ces enseignements ont pour objectif d'aider les étudiant.e.s et les professionnel.le.s à saisir les enjeux des interventions ayant une vocation préventive. Ils fournissent également les éléments nécessaires à la construction de formations à destination de formateurs/formatrices ou d'intervenant.e.s. De plus, penser non plus comme préventives mais comme actions pansements, les étudiant.e.s et les professionnel.le.s seront amené.e.s à analyser les méthodes de gestion des conflictualités et des négociations à l'aune des inégalités et des discriminations. De ce point de vue, ces dernières peuvent aussi être causes de ces tensions. Dès lors, quels enjeux et quelles implications selon les postures adoptées ?

**UE.33/41** Expérience des métiers : Cette unité d'enseignement approfondit les connaissances acquises à travers des procédures spécifiques (embauches, carrière, rémunération) et donne à voir plus précisément les discriminations induites et produites dans le rapport au travail. De plus, ces

enseignements sont aussi l'occasion pour les étudiant.e.s et les professionnel.le.s de déconstruire ses propres pratiques.

**UE.34/42** Formation par et à la recherche : Mobilisant les connaissances théoriques et méthodologiques acquises, ces enseignements accompagnent les étudiant.e.s dans la réalisation d'un projet professionnel mettant en œuvre la démarche critique des sciences humaines et sociales pour l'élaboration d'actions pratiques et adaptées (modèle de la recherche-action). En somme, cette unité d'enseignement accompagne les étudiant.e.s et les professionnel.le.s dans la préparation de leur mémoire de fin de master.

**OPTIONS – UE.35** Contextualisation et exercice des métiers : Durant la deuxième année, les étudiant.e.s et les professionnel.le.s auront le choix entre trois options de spécialisation : Enjeux de l'inclusion (action sociale, médico-social, scolaire, etc.) ; Écriture de recherche et diffusion de savoirs scientifiques (doctorat, etc.) ; Cultures numériques (usage de l'image, etc.) ; Lire et comprendre des écrits scientifiques et techniques en anglais (recherche, etc.). Toutefois, les choix ne sont pas rédhibitoires pour la suite : une option « professionnalisante » n'empêchera pas la réalisation d'un cursus en doctorat.

**STAGE** : Au terme de cette deuxième année, un stage de 3 à 6 mois donnant lieu à la rédaction d'un mémoire est prévu. Ils peuvent être effectués à l'international. Au-delà de l'expérience professionnelle qu'un stage peut représenter, il est attendu des étudiant.e.s et des professionnel.le.s qu'elles mettent en application la démarche de recherche en mobilisant de manière problématisée les connaissances théoriques et méthodologiques en lien avec un terrain de recherche (lieu du stage). Pour rappel, pour les professionnel.le.s, leur expérience pourra valoir comme stage et donnera lieu à la production d'un mémoire analysant leur pratique professionnelle visant à problématiser son expérience pour l'analyser et la déconstruire à l'aune enjeux théoriques liés aux inégalités et discriminations (approfondissement du travail de première année).

## **Volume horaire de la formation**

**Master 01 Semestre 01** : **186** heures de TD (en distanciel asynchrone avec temps d'échange ponctuel synchrones ponctuels) et **76** heures de CM (en distanciel ou présentiel synchrone). Les étudiant.e.s doivent choisir une option de **18** heures parmi les 3 options.

**Master 01 Semestre 02** : **171** heures de TD (en distanciel asynchrone avec temps d'échange ponctuel synchrones ponctuels) et **87** heures de CM (en distanciel ou présentiel synchrone). Les étudiant.e.s doivent choisir une option de **18** heures parmi les 3 options. **Stage de 3 mois** durant ce semestre.

**Master 02 Semestre 03** : **221** heures de TD (en distanciel asynchrone avec temps d'échange ponctuel synchrones ponctuels) et **73** heures de CM (en distanciel ou présentiel synchrone). Les étudiant.e.s doivent choisir une option de **18** heures parmi les 3 options.

**Master 02 Semestre 04** : **18** heures de TD (en distanciel asynchrone avec temps d'échange ponctuel synchrones ponctuels) et **24** heures de CM (en distanciel ou présentiel synchrone). **Stage de 3 à 6 mois** durant le semestre 04.